

Janvier 2001

Québec, le 15 février 2001

Monsieur Gilles Levesque
Directeur général
Collège Mérici
755, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1S 1C1

Objet: Suivi de l'évaluation de la formation générale des programmes d'études

Monsieur le Directeur général,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 17 janvier 2001, le suivi accordé par le Collège Mérici à l'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études. La Commission avait formulé une recommandation prescrivant au Collège de s'assurer que les critères de correction soient remis aux élèves pour tous les travaux et examens, que les modalités et les critères d'évaluation des apprentissages soient précisés dans les plans de cours et permettent de mesurer adéquatement l'atteinte des objectifs et standards prévus dans le devis. Cette recommandation visait principalement les disciplines de Langue d'enseignement et littérature, de Philosophie et d'Éducation physique.

En réponse à cette recommandation, le Collège a informé la Commission qu'il a apporté des améliorations importantes en ce qui concerne la qualité de l'évaluation des apprentissages. Pour les disciplines de Philosophie et de Langue et littérature, l'évaluation des apprentissages est maintenant conforme à la PIEA du Collège. Les élèves sont également mieux informés sur les critères de correction utilisés par les enseignants. Le Collège indique également qu'il verra à consolider les efforts faits et à compléter le suivi pour la discipline d'Éducation physique. En effet, la Commission a pu constater que certains plans de cours de cette discipline ne respectent pas la disposition de votre PIEA portant sur la qualité de la langue française et qu'ils n'indiquent pas toujours les modalités et critères d'évaluation des apprentissages.

La Commission reconnaît que le Collège Mérici a procédé à la mise en place d'actions permettant d'améliorer la qualité de la composante de la formation générale de ses programmes. Cependant, elle demande que vous lui fassiez connaître, d'ici la fin du mois d'août 2001, les mesures prises afin que la discipline d'Éducation physique réponde à toutes les exigences de la recommandation.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer